

La composition du CHSCT Départemental du Haut-Rhin est fixée par arrêté de la direction départementale
des services départementaux de l'éducation nationale du Haut-Rhin
du 20 juin 2016

Le secrétaire du CHSCT départemental du Haut-Rhin

- Monsieur Jean Zipper : chsctd-sec-68@ac-strasbourg.fr

Les représentants de l'administration sont :

Madame Anne-Marie Maire, directrice académique des services de l'éducation nationale, présidente

Monsieur Pierre Galand, secrétaire général

Les représentants des personnels, au nombre de 14 dont 7 titulaires et 7 suppléants sont :

Titulaires

- Monsieur Ali Gherbi
siégeant au titre de la FSU - Lycée Blaise Pascal - Colmar
- Monsieur Bertrand Horny
siégeant au titre de la FSU - Lycée Amélie Zurcher - Wittelsheim
- Monsieur Jean-Marie Koelblen
siégeant au titre de la FSU - Ecole maternelle Louis Pergaud - Muhouse
- Monsieur Jean Zipper
siégeant au titre du SGEN-CFDT - Ecole Elémentaire de Ferrette
- Madame Anne Laborde
siégeant au titre du SGEN-CFDT - Lycée Louis Armand - Mulhouse
- Monsieur André Gehenn
siégeant au titre de l'UNSA - Ecole Elémentaire «le village des enfants» - Kingersheim
- Monsieur Alain Wald
siégeant au titre de l'UNSA - Collège Berlioz - Colmar

Suppléants

- Monsieur Christophe Ansel
siégeant au titre de la FSU - Collège Félix Eboué - Fessenheim
- Madame Marie Simeoni
siégeant au titre de la FSU - Collège François Villon - Mulhouse
- Monsieur Nicolas Merlet
siégeant au titre de la FSU - Lycée Jean-Mermoz - Saint Louis
- Madame Sophie Reitzer
siégeant au titre du SGEN-CFDT - Lycée Blaise Pascal - Colmar
- Monsieur Edgar Cadima
siégeant au titre du SGEN-CFDT - Ecole Elémentaire Fehlacker - Pfastatt
- Madame Nathalie Bultjes
siégeant au titre de l'UNSA - Lycée Lavoisier - Mulhouse
- Madame Anne Bourgeois
siégeant au titre de l'UNSA - Collège Kennedy - Mulhouse